



PRÉFET DU GARD

Préfecture

Direction de la citoyenneté et de la légalité

Bureau de l'environnement, des installations classées
et des enquêtes publiques

n° 019-2020

Nîmes, le 6 février 2020

Contournement ferroviaire de Nîmes et Montpellier
Communes d'Aimargues, Aubord, Beauvoisin, Bernis, Bouillargues,
Caissargues, Codognan, Gallargues-le-Montueux, Garons, Le Cailar,
Manduel, Marguerittes, Milhaud, Nîmes, Redessan, Saint-Gervasy,
Vergèze, Vestric et Candiac

ARRÊTÉ N° 30-2020-02-06-004

déclarant cessibles les terrains nécessaires à la réalisation du contournement ferroviaire de Nîmes et Montpellier sur le territoire des communes d'Aimargues, Aubord, Beauvoisin, Codognan, Gallargues-le-Montueux, Vergèze et Vestric-et-Candiac

Le préfet du Gard, chevalier de la Légion d'honneur

VU le code de l'expropriation pour cause d'utilité publique ;

VU le code de l'environnement ;

VU le schéma de cohérence territoriale (SCoT) Sud Gard approuvé le 7 juin 2017 ;

VU le décret du 16 mai 2005, publié au Journal officiel de la République française du 17 mai 2005, déclarant d'utilité publique et urgents les travaux nécessaires au contournement ferroviaire de Nîmes et Montpellier ;

VU le contrat de partenariat public/privé du 28 juin 2012 conclu entre Réseau Ferré de France et OC'VIA Construction pour la réalisation du contournement ferroviaire Nîmes Montpellier ;

VU le contrat de conception-réalisation en date du 28 juin 2012 conclu entre la société OC'VIA et la société OC'VIA Construction ;

VU le décret n° 2012-887 du 18 juillet 2012 approuvant le contrat conclu entre Réseau Ferré de France et la société OC'VIA Construction, pour la conception, la construction, le fonctionnement, la maintenance, le renouvellement et le financement du contournement ferroviaire Nîmes Montpellier ;

VU le décret du 28 avril 2015 prorogeant jusqu'au 17 mai 2020 les dispositions visées à l'article 2 du décret du 16 mai 2005 relatives aux expropriations nécessaires à la réalisation des travaux du contournement ferroviaire Nîmes Montpellier ;

VU les trois enquêtes parcellaires réalisées au cours des années 2013, 2014 et 2017 en vue de délimiter les acquisitions foncières nécessaires à la réalisation du contournement ferroviaire Nîmes Montpellier, et les arrêtés préfectoraux de cessibilités adoptés à l'issue de ces enquêtes ;

VU la demande présentée le 11 mars 2019, par la société OCVIA en vue de l'ouverture d'une enquête parcellaire complémentaire, dans le cadre de la réalisation des travaux du contournement ferroviaire de Nîmes et Montpellier, sur les communes d'Aimargues, Aubord, Beauvoisin, Bernis, Bouillargues, Caissargues, Codognan, Gallargues-le-Montueux, Garons, Le Cailar, Manduel, Marguerittes, Milhaud, Nîmes, Redessan, Saint-Gervasy, Vergèze, Vestric-et-Candiac ;

VU l'arrêté préfectoral n° 30-2019-04-09-004 du 9 avril 2019 prescrivant l'ouverture d'une enquête publique parcellaire complémentaire sur le territoire des communes d'Aimargues, Aubord, Beauvoisin, Codognan, Gallargues-le-Montueux, Le Cailar, Vergèze et Vestric-et-Candiac, en vue de délimiter exactement les immeubles à acquérir par SNCF Réseau pour permettre la réalisation des travaux nécessaires au contournement ferroviaire de Nîmes et Montpellier ;

VU les exemplaires du journal « Midi Libre » du dimanche 28 avril et du jeudi 16 mai 2019 dans lesquels a été publié l'avis d'enquête publique parcellaire complémentaire ;

VU les dossiers d'enquête parcellaire complémentaire et les registres correspondants déposés en mairies d'Aimargues, Aubord, Beauvoisin, Codognan, Gallargues-le-Montueux, Le Cailar, Vergèze et Vestric-et-Candiac et laissés à la disposition du public pendant toute la durée de l'enquête, soit 16 jours consécutifs, du lundi 13 mai au mardi 28 mai 2019 ;

VU les justificatifs des notifications individuelles adressées aux propriétaires concernés, les informant du dépôt du dossier d'enquête parcellaire en mairie ;

VU le procès-verbal de l'opération dressé par le commissaire enquêteur et son avis sur l'emprise des ouvrages projetés, établis le 28 juin 2019 ;

Vu la demande formulée par la société OCVIA le 30 janvier 2020, relative à la prise de l'arrêté de cessibilité en faveur de la société SNCF Réseau ;

VU les modifications apportées, depuis la fin de l'enquête, à l'état parcellaire par la société OCVIA ;

VU l'état parcellaire modifié ci-annexé ;

SUR proposition du secrétaire général de la préfecture du Gard ;

ARRETE

Article 1er :

Sont déclarées cessibles immédiatement pour cause d'utilité publique, au profit de la société SNCF Réseau, soit à l'amiable, soit par voie d'expropriation dans les formes prescrites par le code de l'expropriation pour cause d'utilité publique, les propriétés ou parties de propriété désignées dans l'état parcellaire ci-annexé, dont l'acquisition est nécessaire à la réalisation des travaux du contournement ferroviaire Nîmes Montpellier, sur le territoire des communes d' Aimargues, Aubord, Beauvoisin, Codognan, Gallargues-le-Montueux, Vergèze et Vestric-et-Candiac.

Article 2 :

Les procédures d'expropriation devront être accomplies dans le délai maximal prévu par le décret du 28 avril 2015, prorogeant jusqu'au 17 mai 2020 la possibilité d'engager les expropriations nécessaires à la réalisation des travaux du contournement ferroviaire Nîmes Montpellier.

Article 3 :

Une copie du présent arrêté sera publiée au recueil des actes administratifs de la préfecture du Gard et sera affichée pendant un délai minimal d'un mois en mairies d' Aimargues, Aubord, Beauvoisin, Codognan, Gallargues-le-Montueux, Vergèze et Vestric-et-Candiac.

Article 4 :

Le présent arrêté peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification aux propriétaires intéressés, soit d'un recours gracieux auprès du préfet du Gard, soit d'un recours hiérarchique auprès du ministre de l'intérieur.


Il peut également faire l'objet d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif de Nîmes, soit :

- directement, en l'absence de recours préalable, dans un délai de deux mois à compter de sa publication ;
- à l'issue d'un recours préalable, dans le délai de deux mois à compter de la date de sa notification de la réponse obtenue de l'administration, ou au terme d'un silence gardé par celle-ci pendant deux mois à compter de la réception de la demande.

Le tribunal administratif peut aussi être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr

Article 5 :

Le secrétaire général de la préfecture du Gard, le directeur général de la société OC'VIA, le président directeur général de SNCF Réseau, les maires des communes d' Aimargues, Aubord, Beauvoisin, Codognan, Gallargues-le-Montueux, Vergèze et Vestric-et-Candiac sont chargés, chacun en ce qui le concerne, d'assurer l'exécution du présent arrêté.

Pour le préfet,
le secrétaire général

François LALANNE

ETAT PARCELLAIRE
Liste des propriétaires

30/01/2020

vu pour être annexé à
mon arrêté de ce jour

Fait le

16 FEV. 2020

Pour le Préfet,
le secrétaire général

François LALANNE

AAP01 - CNM EP4 - COMMUNE D'AIMARGUES (30)

AIMARGUES

PROPRIETAIRE REEL (Personne physique) ou SON REPRESENTANT (Personne morale)

PROPRIETE 00001 PROPRIETAIRE DE LA MOITIE EN PLEINE PROPRIETE ET USUFRUITIERE DE MOITIE

- Madame MARBAUD Jeannie Augustine Léontine, retraitée
née le 14/04/1932 à CARPENTRAS (84)

veuve en premières noces et non remariée de Georges Fernand Aimé NOUVEAU.
demeurant La Cite Des Princes - Appartement 322 199 Avenue de l'Arc de Triomphe - ORANGE (84100)

NU-PROPRIETAIRE A CONCURENCE DE 1/6

- Monsieur NOUVEAU Alain Roger André, retraité
né le 15/02/1951 à CARPENTRAS (84)
époux de Madame BARTOLO Elisabeth
marié le 22/06/1974 à CARPENTRAS (84)
demeurant 313 Allée de L'Escadron 1 5 Vendée - ORANGE (84100)

NU-PROPRIETAIRE A CONCURENCE DE 1/6

- Monsieur NOUVEAU Didier Francis Marie, retraité
né le 31/08/1957 à CARPENTRAS (84)
époux de Madame BONAUD Nadine Josée Raymonde
marié le 20/08/1977 à PERNES-LES-FONTAINES (84)
demeurant Lou Mistrrou 756 Route de Chateauneuf - ORANGE (84100)

NU-PROPRIETAIRE A CONCURENCE DE 1/6

- Monsieur NOUVEAU Michel Alain Jacques, retraité
né le 18/02/1956 à CARPENTRAS (84)
époux de Madame GAVAGNA Odile
marié le 22/08/1981 à BEDOIN (84)
demeurant 890 Route de Camaret - JONQUIERES (84150)

ETAT PARCELLAIRE

Liste des propriétaires

AAP01 - CNM EP4 - COMMUNE D'AIMARGUES (30)

AIMARGUES

Mode	Référence cadastrale			Num. du plan	Emprise		Reste		Observations (Surfaces en m ² ou ca)
	Sect.	N°	Nature		Lieu-Dit	Surface	N°	Surface	
AW	148	TERRE	La Ginouze	17	641	185	55	184	586
AW	151	TERRE	La Ginouze	20	1 195	183	66	182	1 129
AW	135	TERRE	La Ginouze	23	1 255	187	10	186	1 245
						Total	131		

Origine de propriété

Les biens immobiliers objet des présentes appartiennent aux comparants par suite des faits et actes suivants :

En ce qui concerne Madame Jeannie MARBAUD veuve NOUVEAU :

Pour la parcelle cadastrée section AW 135 (issue de AW 17, elle-même issue de la réunion des parcelles A n°174 et 175) :

Par suite de faits et actes antérieurs à 1956.

Pour la parcelle cadastrée section AW 148 (issue de la parcelle AW 14, elle-même issue de la réunion des parcelles A n°143, 144, 145, 146, 147, 148, 149, 150 et 151) :

Parcelle section A n°143 :

Acquisition suivant acte reçu par Maître METAIS Notaire en date du 12 avril 1963 publié au service de la publicité foncière de NIMES 1 le 18 juillet 1963 volume 5802 n°17.

Parcelle section A n°144 :

Acquisition suivant acte reçu par Maître METAIS Notaire en date du 7 septembre 1963 publié au service de la publicité foncière de NIMES 1 le 13 novembre 1963 volume 5899 n°36.

Parcelle section A n°145 :

Acquisition suivant acte reçu par Maître METAIS Notaire en date du 26 septembre 1963 publié au service de la publicité foncière de NIMES 1 le 30 décembre

30/01/2020

vu pour être annexé à mon arrêté de ce jour

Nîmes, le

6 FEV. 2020

Pour le Préfet,
le secrétaire général

François LALANNE

ETAT PARCELLAIRE

Liste des propriétaires

AAP01 - CNM EP4 - COMMUNE D'AIMARGUES (30)

AIMARGUES

Origine de propriété

1963 volume 5944 n°27.

Parcelle section A n°146 :

Acquisition suivant acte reçu par Maître METAIS Notaire en date du 24 octobre 1963 publié au service de la publicité foncière de NIMES 1 le 7 février 1964 volume 5981 n°12.

Parcelle section A n°147 :

Acquisition suivant acte reçu par Maître METAIS Notaire en date du 16 octobre 1962 publié au service de la publicité foncière de NIMES 1 le 19 août 1963 volume 5828 n°12.

Parcelle section A n°148 :

Acquisition suivant acte reçu par Maître METAIS Notaire en date du 5 août 1962 publié au service de la publicité foncière de NIMES 1 le 7 octobre 1963 volume 5867 n°17.

Parcelle section A n°149 :

Acquisition suivant acte reçu par Maître METAIS Notaire en date du 24 mai 1963 publié au service de la publicité foncière de NIMES 1 le 11 juillet 1963 volume 5795 n°29.

Parcelle section A n°150 :

Acquisition suivant acte reçu par Maître METAIS Notaire en date du 7 janvier 1964 publié au service de la publicité foncière de NIMES 1 le 6 mars 1964 volume 6015 n°32.

Parcelle section A n°151 :

Acquisition suivant acte reçu par Maître METAIS Notaire en date du 25 mai 1963 publié au service de la publicité foncière de NIMES 1 le 18 juillet 1963 volume 5802 n°16.

30/01/2020

vu pour être annexé à
mon arrêté de ce jour
Nîmes, le

5 6 FEV. 2020

Pour le Préfet
le secrétaire général

François LALANNE

ETAT PARCELLAIRE
Liste des propriétaires

30/01/2020

AAP01 - CNM EP4 - COMMUNE D'AIMARGUES (30)

AIMARGUES

Origine de propriété
<i>Pour la parcelle cadastrée section AW 151 (issue de la parcelle AW 16, elle-même issue de la réunion des parcelles A n°162, 163, 165, 166, 167, 168, 169, 170 et 520) :</i>
Parcelle section A n°162 : Acquisition suivant acte reçu par Maître METAIS Notaire en date du 12 avril 1963 publié au service de la publicité foncière de NIMES 1 le 20 juin 1963 volume 5774 n°41.
Parcelle section A n°163 : Acquisition suivant acte reçu par Maître METAIS Notaire en date du 27 avril 1963 publié au service de la publicité foncière de NIMES 1 le 18 juillet 1963 volume 5802 n°15.
Parcelle section A n°165 : Acquisition suivant acte reçu par Maître METAIS Notaire en date du 21 août 1963 publié au service de la publicité foncière de NIMES 1 le 3 octobre 1963 volume 5864 n°31.
Parcelle section A n°166 : Acquisition suivant acte reçu par Maître METAIS Notaire en date du 24 mai 1963 publié au service de la publicité foncière de NIMES 1 le 8 août 1963 volume 5824 n°28.
Parcelle section A n°167 : Acquisition suivant acte reçu par Maître METAIS Notaire en date du 20 mars 1974 publié au service de la publicité foncière de NIMES 1 le 11 avril 1974 volume 77 n°192.
Parcelle section A n°168 : Acquisition suivant acte reçu par Maître METAIS Notaire en date du 15 juin 1963 publié au service de la publicité foncière de NIMES 1 le 30 août 1963 volume 5833 n°41.
Parcelle section A n°169 : Acquisition suivant acte reçu par Maître METAIS Notaire en date du 24 mai 1963 publié au service de la publicité foncière de NIMES 1 le 8 août 1963 volume 5824 n°30.

Vu pour être annexé à
mon arrêté de ce jour
Nîmes, le

06 FEV 2020
Pour le Préfet,
le secrétaire général
François LALANNE

ETAT PARCELLAIRE

Liste des propriétaires

AAP01 - CNM EP4 - COMMUNE D'AIMARGUES (30)

AIMARGUES

Origine de propriété

Parcelle section A n°170 :

Acquisition suivant acte reçu par Maître METAIS Notaire en date du 24 mai 1963 publié au service de la publicité foncière de NIMES 1 le 17 octobre 1963 volume 5881 n°41.

Parcelle section A n°520 :

Acquisition suivant acte reçu par Maître METAIS Notaire en date du 21 août 1963 publié au service de la publicité foncière de NIMES 1 le 3 octobre 1963 volume 5864 n°31.

Pour l'ensemble des parcelles :

Attestation de propriété immobilière suite au décès de Monsieur Georges NOUVEAU suivant acte reçu par Maître JEANJEAN Notaire à CARPENTRAS en date du 16 juillet 2009 publié au Service de la Publicité de NIMES 1 en date du 04 septembre 2009 volume 2009P n°8106.

En ce qui concerne Messieurs Alain, Didier et Michel NOUVEAU :

Attestation de propriété immobilière suite au décès de Monsieur Georges NOUVEAU suivant acte reçu par Maître JEANJEAN Notaire à CARPENTRAS en date du 16 juillet 2009 publié au Service de la Publicité de NIMES 1 en date du 04 septembre 2009 volume 2009P n°8106.

Lors de l'enquête parcellaire les propriétaires concernés n'ont pas satisfait aux obligations visées par l'article R 131-7 du Code de l'Expropriation (Art.5 du décret n°55-22 du 4 janvier 1955).

30/01/2020

Vu pour être annexé à
mon arrêté de ce jour
Nîmes, le 6 FEV. 2020

Pour le Préfet,
le secrétaire général

François LALANNE

ETAT PARCELLAIRE

Liste des propriétaires

AAP01 - CNM EP4 - COMMUNE D'AIMARGUES (30)

AIMARGUES

PROPRIETE 00005 PROPRIETAIRE REEL (Personne physique) ou SON REPRESENTANT (Personne morale)

PROPRIETAIRE

- Monsieur TOULOUZE Lemmy Stéphane, retraité
né le 01/02/1950 à AIMARGUES (30)
époux de Madame LAMARRE Chantal, Lucile
marié le 16/04/1974 à SAINT OUEN (93)
sous le régime légal de la communauté de biens réduite aux acquêts à défaut de contrat de mariage préalable à leur union.
demeurant Chemin d'Aigues Vives - AIMARGUES (30470)

Mode	Référence cadastrale		Num. du plan	Emprise		Reste		Observations (Surfaces en m ² ou ca)
	Sect.	N°		Nature	Lieu-Dit	Surface	N°	
AX	272	TERRE	408	La Grand Garrigue	282	8	281	400
			7		Total	8		

Origine de propriété

Le bien immobilier objet des présentes appartient au comparant par suite des faits et actes suivants :

Attestation de propriété immobilière suite au décès de Monsieur TOULOUZE suivant acte reçu par Maître MAROUANI Notaire à AIMARGUES le 05 janvier 2017 publiée au service de la publicité foncière de NIMES 1 le 31 janvier 2017 volume 2017P n°1298.

Attestation de propriété immobilière suite au décès de Madame SALVAIRE veuve TOULOUZE suivant acte reçu par Maître MAROUANI Notaire à AIMARGUES le 05 janvier 2017 publiée au service de la publicité foncière de NIMES 1 le 31 janvier 2017 volume 2017P n°1299.

Lors de l'enquête parcellaire le propriétaire concerné n'a pas satisfait aux obligations visées par l'article R 131-7 du Code de l'Expropriation (Art.5 du décret n°55-22 du 4 janvier 1955).

30/01/2020

Vu pour être annexé à
mon arrêté de ce jour
Nîmes, le

6 FEV. 2020
Pour le Préfet,
le secrétaire général

François LALANNE

ETAT PARCELLAIRE

Liste des propriétaires

AAP01 - CNM EP4 - COMMUNE D'AIMARGUES (30)

AIMARGUES

PROPRIETE 00007 PROPRIETAIRE REEL (Personne physique) ou SON REPRESENTANT (Personne morale)

PROPRIETAIRE INCONNU

- Monsieur SABATIER Antoine, profession inconnue

époux de Madame MICHEL

demeurant 23 Avenue Charles de Gaulle - AIMARGUES (30470)

Mode	Référence cadastrale		Num. du plan	Emprise		Reste		Observations (Surfaces en m² ou ca)	
	Sect.	N°		Nature	Lieu-Dit	Surface	N°		Surface
AW	131	TERRE	LA GINOUBE	275	26	180	45	181	230
						Total	45		

Origine de propriété

Le bien immobilier objet des présentes appartient au comparant par suite de faits et actes antérieurs à 1956.

Lors de l'enquête parcellaire le propriétaire concerné n'a pas satisfait aux obligations visées par l'article R 131-7 du Code de l'Expropriation (Art.5 du décret n°55-22 du 4 janvier 1955).

Application de l'article 82 de décret n°55-1350 du 14 octobre 1955 modifié, conformément aux dispositions de l'article R 132-2 du code de l'expropriation :
- Succession inconnue de Monsieur Antoine SABATIER

Total commune 184

Total général 184

SCRIBE Acquisition ©

30/01/2020

vu pour être annexé à
mon arrêté de ce jour
daté le - 6 FEV. 2020

Pour le Préfet,
le secrétaire général

François LALANNE

ETAT PARCELLAIRE

Liste des propriétaires

AAP02 - CNM EP4 - COMMUNE D'AUBORD (30)

AUBORD

PROPRIETE 00001 PROPRIETAIRE REEL (Personne physique) ou SON REPRESENTANT (Personne morale)

PROPRIETAIRE

- COMMUNE D'AUBORD

Représenté par Monsieur André BRUNDLI, Maire

Commune

Inscrite au répertoire SIRENE sous le numéro : 213000201

Hotel De Ville - AUBORD (30620)

vu pour être annexé à
mon arrêté de ce jour
à Paris, le ~~6 FEV. 2020~~
Pour le Préfet,
le secrétaire général
François LALANNE

30/01/2020

Mode	Référence cadastrale				Num. du plan	Emprise		Reste		Observations (Surfaces en m² ou ca)
	Sect.	N°	Nature	Lieu-Dit		Surface	N°	Surface	N°	
ZH	180	LANDE	L'Homme		137	225	80	226	57	
ZE	402	LANDE	Reillan		197	470	192	471	5	
ZE	400	LANDE	Reillan		74	400	74			
ZD	107	LANDE	Reillan		237	129	116	130	121	
ZC	143	LANDE	La Cagueraule		698	260	369	261	329	
ZC	140	EAU	La Cagueraule		1 627	257	550	258	898	
ZB	412	TERRE	La Garrigue		483	462	308	463	175	
ZB	414	TERRE	La Garrigue		123	464	90	465	33	
ZC	134	LANDE	La Garrigue		285	134	285			
ZC	130	EAU	La Garrigue		453	254	103	255	154	
ZB	428	TERRE	La Garrigue		2 645	467	7	466	2 638	
ZC	172	TERRE	La Garrigue		33 873	262	726	263	33 147	
ZC	177	EAUX	La Garrigue		7 435	264	132	265	7 303	
						Total	3 032			

ETAT PARCELLAIRE

Liste des propriétaires

AAPO2 - CNM EP4 - COMMUNE D'AUBORD (30)

AUBORD

Origine de propriété

Les biens immobiliers objet des présentes appartient à la comparante par suite des faits et actes suivants :

En ce qui concerne les parcelles cadastrées section ZB n°412 (issue de ZB 43), ZB n°414 (issue de ZB 31), ZB 428 (issue de ZB 413 elle-même issue de ZB 31), les parcelles cadastrées section ZC n°130 (issue de la parcelle ZC n°11), ZC 177 (issue de ZC 131 elle-même issue de ZC 11), ZC n°134 (issue de ZC n°13), ZC 140 (issue de ZC 48), ZC 143 (issue de ZC 50), les parcelles cadastrées section ZD n°107 (issue de ZD n°27), les parcelles section ZE n°400 (issue de ZE n°27), section ZE n°402 (issue de ZE n°34), la parcelle cadastrée section ZH n°180 (issue de ZH n°22) :

Attestation contenant dissolution de l'AFR d'AUBOORD suivant acte reçu par Maître CUILLE Notaire à GENERAC en date du 21 février 1984 publié au service de la publicité foncière de NIMES 1 les 20 mars et 6 juin 1984 volume 312 n°87.

En ce qui concerne la parcelle cadastrée section ZC 172 (issue de ZC 113) :

Acquisition suivant acte reçu par Maître Jean-Pierre CUILLE Notaire à GENERAC en date du 22 décembre 2009 publié au service de la publicité foncière de NIMES 1 le 14 janvier 2010 volume 2010P n°384.

30/01/2020

Vu pour être annexé à
mon arrêté de ce jour
N°4784, le
- 6 FEV. 2020
Pour le Préfet,
le secrétaire général

François LALANNE

ETAT PARCELLAIRE
Liste des propriétaires

AAPO2 - CNM EP4 - COMMUNE D'AUBORD (30)

AUBORD

PROPRIETE 00002 PROPRIETAIRE REEL (Personne physique) ou SON REPRESENTANT (Personne morale)

PROPRIETAIRES

- Monsieur BONNET Robert Paul André, retraité
né le 09/11/1942 à FES (MAROC)

et

Madame CHARTIER Janine Alberte Paule son épouse, retraitée
née le 02/10/1943 à NERIS LES BAINS (03)
mariés le 28/12/1963 à MURET (31)
demeurant Residence Resali Col de Pruno - ALATA (20167)

Mode	Référence cadastrale		Num. du plan	Emprise		Reste		Observations (Surfaces en m ² ou ca)
	Sect.	N°		Nature	Lieu-Dit	Surface	N°	
ZB	418	TERRE	Reillan	56	7	418	56	56
						Total		56

Origine de propriété

Le bien immobilier objet des présentes appartient aux comparants par suite des faits et actes suivants :

Acquisition suivant acte reçu par Maître Jean-Pierre CUILLE Notaire à GENERAC en date du 01 avril 2011 publié au service de la publicité foncière de NIMES 1 le 18 mai 2011 volume 2011P n°5767.

Lors de l'enquête parcellaire les propriétaires concernés n'ont pas satisfait aux obligations visées par l'article R 131-7 du Code de l'Expropriation (Art.5 du décret n°55-22 du 4 janvier 1955).

vu pour être annexé à
mon arrêté de ce jour
Nîmes, le ~~06 FEV. 2020~~

Pour le Préfet,
le secrétaire général

François LALANNE

30/01/2020

ETAT PARCELLAIRE

Liste des propriétaires

AAPO2 - CNM EP4 - COMMUNE D'AUBORD (30)

AUBORD

PROPRIETE 00003 PROPRIETAIRE REEL (Personne physique) ou SON REPRESENTANT (Personne morale)

PROPRIETAIRE DECEDE

- Monsieur FOURNIER Jean-François Germain Max, retraité né le 08/07/1948 à BRIGNOLES (83) demeurant 1 Avenue des Cévennes - AUBORD (30620) **Décédé à MONTPELLIER le 22 octobre 2004.**

PROPRIETAIRE ET HERITIERE PRESUMEE

- Madame REY Monique Marie Clotilde, retraitée née le 05/10/1946 à AUBORD (30) veuve en premières noces et non remariée de Monsieur Jean-François FOURNIER. demeurant 1 avenue des Cévennes - AUBORD (30620)

30/01/2020

Vu pour être annexé à mon arrêté de ce jour en date, le 6 FEV. 2020

Pour le Préfet,
le secrétaire général

François LALANNE

Mode	Référence cadastrale		Num. du plan	Emprise		Reste		Observations (Surfaces en m ² ou ca)	
	Sect.	N°		Nature	Lieu-Dit	N°	Surface		N°
ZE	444	TERRE	Reillan	3 704	3	475	258	474	3 446
						Total	258		

Origine de propriété

Le bien immobilier objet des présentes appartient aux comparants par suite des faits et actes suivants :

Acquisition suivant acte reçu par Maître FUMET Notaire à MARGUERITES en date du 26 avril 1999 publié au service de la publicité foncière de NIMES 1 les 11 juin et 24 août 1999 volume 1999P n°6580.

Lors de l'enquête parcellaire les propriétaires concernés n'ont pas satisfait aux obligations visées par l'article R 131-7 du Code de l'Expropriation (Art.5 du décret n°55-22 du 4 janvier 1955).

Application de l'article 82 de décret n°55-1350 du 14 octobre 1955 modifié, conformément aux dispositions de l'article R 132-2 du code de l'expropriation : - Succession inconnue de Monsieur Jean-François FOURNIER.

ETAT PARCELLAIRE
Liste des propriétaires

AAPO2 - CNM EP4 - COMMUNE D'AUBORD (30)

AUBORD

PROPRIETE 00005 PROPRIETAIRE REEL (Personne physique) ou SON REPRESENTANT (Personne morale)
 PROPRIETAIRE
 - OC'VIA CONSTRUCTION
 Représente par son administrateur, Monsieur Pierre BLOCH
 Groupement d'intérêt économique
 Immatriculée au registre du commerce et des sociétés sous le numéro : 752 271 452 RCS NIMES
 6200 Route de Generac - NIMES (30900)

Mode	Référence cadastrale			Num. du plan	Emprise		Reste		Observations (Surfaces en m ² ou ca)
	Sect.	N°	Nature		Lieu-Dit	Surface	N°	Surface	
ZC	210	VIGNE	La Garrigue	793	270	467	272	137	
ZC	174	TERRE	La Garrigue	18 123	266	687	271	189	
ZC	183	TERRE	La Garrigue	2 505	268	32	267	17 436	
					Total	1 186	269	2 473	

Origine de propriété

Les biens immobiliers appartiennent au comparant par suite des faits et actes suivants :

En ce qui concerne la parcelle cadastrée section ZC n°174 :

Acquisition suivant acte reçu par Maître BASIN Notaire à MENERBES en date du 21 juillet 2016 publié au service de la publicité foncière de NIMES 1 le 29 juillet 20016 volume 2016P n°7858.

En ce qui concerne la parcelle cadastrée section ZC n°183 :

Acquisition suivant acte reçu par Maître BASIN Notaire à MENERBES en date du 19 mai 2017 publié au service de la publicité foncière de NIMES 1 le 24 mai 2017 volume 2017P n°5941.

En ce qui concerne la parcelle cadastrée section ZC n°210 :

Acquisition suivant acte reçu par Maître BASIN Notaire à MENERBES en date du 17 avril 2014 publié au service de la publicité foncière de NIMES 1 le 23

30/01/2020

vu pour être annexé à
 mon arrêté de ce jour
 Nîmes, le ~~10 FEV. 2020~~

Pour le Préfet,
 le secrétaire général

François LALANNE

30/01/2020

vu pour être annexé à
mon arrêté de ce jour
Nîmes, le 6 FEV. 2020

Pour le Préfet,
le secrétaire général

Françoise LALANNE

ETAT PARCELLAIRE

Liste des propriétaires

AA02 - CNIM EP4 - COMMUNE D'AUBORD (30)

AUBORD

Origine de propriété

avril 2014 volume 2014P n°4072.

Attestation rectificative suivant acte reçu par Maître BASIN Notaire à MENERBES en date du 16 septembre 2014 publié au service de la publicité foncière de NIMES 1 le 22 septembre 2014 volume 2014P n°8946.

Lors de l'enquête parcellaire le propriétaire concerné n'a pas satisfait aux obligations visées par l'article R 131-7 du Code de l'Expropriation (Art.5 du décret n°55-22 du 4 janvier 1955).

ETAT PARCELLAIRE

Liste des propriétaires

AAPO2 - CNM EP4 - COMMUNE D'AUBORD (30)

AUBORD

PROPRIETE 00006 PROPRIETAIRE REEL (Personne physique) ou SON REPRESENTANT (Personne morale)

PROPRIETAIRE

- Monsieur MARGAROT Maurice Germain François Paul Marie, retraité
 né le 22/07/1946 à BRIGNOLES (83)
 époux de Madame NUCHO Eliane Jeanne Hélène
 marié le 30/06/1973 à NIMES (30)
 demeurant 3 Place du Temple - AUBORD (30620)

Mode	Référence cadastrale			Num. du plan	Emprise		Reste		Observations (Surfaces en m² ou ca)
	Sect. ZE	N°	Nature		Lieu-Dit	Surface	N°	Surface	
		398	VIGNE	Valbournes	229	229			
					398 Total	229			
						229			

Origine de propriété

Le bien immobilier objet des présentes appartient au comparant par suite des faits et actes suivants :

Donation suivant acte reçu par Maître FADAT Notaire en date du 16 juin 1969 publié au service de la publicité foncière de NIMES 1 le 11 août 1969 volume 45 numéro 277.

Total commune 4 761

Total général 4 761

SCRIBE Acquisition ©

30/01/2020

Vu pour être annexé à mon arrêté de ce jour
 Nîmes, le 6 FEV 2020

Pour le Préfet
 le secrétaire général

François LALANNE

ETAT PARCELLAIRE

30/01/2020

Liste des propriétaires

AAPO0 - CNM EP4 - COMMUNE DE BEAUVOISIN (30)

BEAUVOISIN

vu pour être annexé à
mon arrêté de ce jour

Nîmes, le

- 6 FEV. 2020

Pour le Préfet,
le secrétaire général

François GILANNE

PROPRIETE 00001 PROPRIETAIRE REEL (Personne physique) ou SON REPRESENTANT (Personne morale)

PROPRIETAIRE

- Monsieur MANETTI Mathieu Adrien, agriculteur

né le 24/06/1986 à NIMES (30)

Célibataire majeur, déclarant ne pas avoir conclu de pacte civil de solidarité.
demeurant 33b Chemin Carrière de Barrian - BERNIS (30620)

Mode	Référence cadastrale			Num. du plan	Emprise		Reste		Observations (Surfaces en m ² ou ca)
	Sect.	N°	Nature		Lieu-Dit	Surface	N°	Surface	
A		653	CH	Mas De Lazare	604	604	604	604	
					653 Total	604 604			

Origine de propriété

Le bien immobilier objet des présentes appartient à Monsieur Mathieu MANETTI par suite des faits et actes suivants :

Acquisition suivant acte reçu par Maître Henri ROQUEFEUIL, Notaire à AUBAIS en date du 20 août 2009 publiée au service de la publicité foncière de NIMES 1 le 03 septembre 2009 volume 2009P n°8061.

Lors de l'enquête parcellaire le propriétaire concerné n'a pas satisfait aux obligations visées par l'article R 131-7 du Code de l'Expropriation (Art.5 du décret n°55-22 du 4 janvier 1955).

Total commune 604

Total général 604

SCRIBE Acquisition ©

ETAT PARCELLAIRE

Liste des propriétaires

AAPO6 - CNM EP4 - COMMUNE DE CODOGNAN (30)

CODOGNAN

PROPRIETE 00001 PROPRIETAIRE REEL (Personne physique) ou SON REPRESENTANT (Personne morale)
 PROPRIETAIRE
 - Commune de CODOGNAN
 Représentée par son Maire
 Inscrite au répertoire SIRENE sous le numéro : 213 000 839
 39 Rue de la Mairie - CODOGNAN (30920)

Mode	Référence cadastrale			Num. du plan	Emprise		Reste		Observations (Surfaces en m² ou ca)
	Sect. AO	N° DP1	Nature CHE		Lieu-Dit DOULOZARGUES	Surface	N°	Surface	
				21 1	348 Total	21	21		

Origine de propriété

Le bien immobilier objet des présentes appartient au comparant comme étant issu du domaine public.

Lors de l'enquête parcellaire le propriétaire concerné n'a pas satisfait aux obligations visées par l'article R 131-7 du Code de l'Expropriation (Art.5 du décret n°55-22 du 4 janvier 1955).

30/01/2020

vu pour être annexé à mon arrêté du ce jour
 le 6 FEV 2020
 Pour le Préfet,
 le secrétaire général

François LALANNE

ETAT PARCELLAIRE

Liste des propriétaires

AAP06 - CNM EP4 - COMMUNE DE COGOGNAN (30)

COGOGNAN

PROPRIETE 00002 PROPRIETAIRE REEL (Personne physique) ou SON REPRESENTANT (Personne morale)

INDIVISAIRE A CONCURRENCE DE 1/8 EN PLEINE PROPRIETE

- Monsieur DELMAS Bernard Guy François, retraité né le 29/03/1954 à VERGEZE (30) célibataire majeur, déclarant ne pas avoir conclu de pacte civil de solidarité. demeurant 19 rue d'entre Vignes - VERGEZE (30310)

INDIVISAIRE A CONCURRENCE DE 1/8 EN PLEINE PROPRIETE

- Madame DELMAS Hélène Marie Thérèse, infirmière née le 04/04/1958 à VERGEZE (30) épouse de Monsieur PACHON William Paul mariée le 24/08/1985 à VERGEZE (30) demeurant 1 Chemin des Cammaous - VACQUIERES (34270)

INDIVISAIRE A CONCURRENCE DE 1/8 EN PLEINE PROPRIETE

- Monsieur DELMAS Michel François Louis Auguste, retraité né le 09/11/1955 à VERGEZE (30) célibataire majeur, déclarant ne pas avoir conclu de pacte civil de solidarité. demeurant 349 Route de la Plesse - SAINT-OFFENGE (73100)

INDIVISAIRE A CONCURRENCE DE 1/8 EN PLEINE PROPRIETE

- Madame DELMAS Mireille Josette Henriette, retraitée née le 30/12/1956 à VERGEZE (30) divorcée en premières noces et non remariée de Monsieur LAUGAUDIN Bernard, Henry en vertu d'un jugement rendu par le Tribunal de Grande Instance de NIMES, le 07 septembre 1989. demeurant La Sagne VS Le Grenier - MARVEJOLS (48100)

INDIVISAIRE A CONCURRENCE DE 1/8 EN PLEINE PROPRIETE

- Monsieur DELMAS Philippe Jean Charles, profession inconnue né le 10/01/1961 à VERGEZE (30) époux de Madame COUSTOU Christiane Jacqueline Catherine marié le 05/08/1989 à BELLEGARDE (30) demeurant 13 Bis rue d'entre Vignes - VERGEZE (30310)

30/01/2020

Vu pour être annexé à
l'arrêté de ce jour
daté le 6 FEV 2020

Pour le Préfet,
le secrétaire général

François LALANNE

ETAT PARCELLAIRE

Liste des propriétaires

AAPO6 - CNM EP4 - COMMUNE DE COGOGNAN (30)

COGOGNAN

INDIVISAIRE PROTEGE A CONCURRENCE DE 1/8 EN PLEINE PROPRIETE
- Monsieur DELMAS Pierre Louis Alain, profession inconnue
né le 26/12/1962 à VERGEZE (30)

Célibataire majeur, déclarant ne pas avoir conclu de pacte civil de solidarité.
demeurant 19 rue Neuve - VERGEZE (30310)

INDIVISAIRE A CONCURRENCE DE 1/8 EN PLEINE PROPRIETE

- Monsieur DELMAS Robert Jean Paul, retraité
né le 12/06/1952 à VERGEZE (30)

époux de Madame DEDIES Catherine

marié le 02/09/1978 à MARSEILLETTE (11)

demeurant 70 Chemin du Château de Montflaur - SAINT JEAN DE CORNIERS (34160)

INDIVISAIRE A CONCURRENCE DE 1/8 EN PLEINE PROPRIETE

- Madame DELMAS Sylvie Geneviève Marie Paule, profession inconnue
née le 10/12/1964 à VERGEZE (30)

célibataire majeure, déclarant ne pas avoir conclu de pacte civil de solidarité.
demeurant 323 rue du Puech de Fedediou - SAINT GELY DU FESC (34980)

TUTEUR DE MONSIEUR Pierre DELMAS

- Monsieur DELMAS Philippe Jean Charles, profession inconnue
né le 10/01/1961 à VERGEZE (30)

époux de Madame COUSTOU Christiane Jacqueline Catherine

marié le 05/08/1989 à BELLEGARDE (30)

demeurant 13 Bis rue d'entre Vignes - VERGEZE (30310)

Mode	Référence cadastrale			Num. du plan	Emprise		Reste		Observations (Surfaces en m ² ou ca)
	Sect.	N°	Nature		Lieu-Dit	Surface	N°	Surface	
AO	304	VIGNE	DOULOZARGUES	116 2	304	116			
AO	306	VIGNE	DOULOZARGUES	115 3	306	115			
					Total	231			

30/01/2020

vu pour être annexé à
mon arrêté de ce jour

le ~~7~~ FEV. 2020

Pour le Préfet,
le secrétaire général

François LALANNE

ETAT PARCELLAIRE

Liste des propriétaires

AA06 - CNM EP4 - COMMUNE DE CODOGNAN (30)

CODOGNAN

30/01/2020

vu pour être annexé à
mon arrêté de ce jour

en date, le
- 6 FEV. 2020
Pour le Préfet
le secrétaire général

François LALANNE

Origine de propriété

Les biens immobiliers objet des présentes appartiennent aux comparants par suite des faits et actes suivants :

Echange suivant acte reçu par Maître PLANTIER Notaire à VERGEZE en date du 03 avril 2003 publié au service de la publicité foncière de NIMES 1 le 14 mai 2003 volume 2003P n°5479.

Attestation de propriété immobilière suivant acte reçu par Maître PLANTIER Notaire à VERGEZE en date du 04 février 2016 publié au service de la publicité foncière de NIMES 1 le 16 février 2016 volume 2016P n°1684.

Lors de l'enquête parcellaire les propriétaires concernés n'ont pas satisfait aux obligations visées par l'article R 131-7 du Code de l'Expropriation (Art.5 du décret n°55-22 du 4 janvier 1955).

ETAT PARCELLAIRE

Liste des propriétaires

AA06 - CNM EP4 - COMMUNE DE COGOGNAN (30)

CODOGNAN

PROPRIETE 00003 PROPRIETAIRE REEL (Personne physique) ou SON REPRESENTANT (Personne morale)

PROPRIETAIRE

- NESTLE WATERS SUPPLY SUD

N.W.S. SUD

Représenté par son Président, Monsieur David VIVIER

Société par Actions Simplifiée

Immatriculée au registre du commerce et des sociétés sous le numéro : 702 034 398 RCS NANTERRE

12 Boulevard Garibaldi - ISSY LES MOULINEAUX (92130)

PROPRIETAIRE

- NESTLE WATERS SUPPLY SUD

N.W.S. SUD

Représenté par son Président Monsieur David VIVIER

Société par Actions Simplifiée

Immatriculée au registre du commerce et des sociétés sous le numéro : 702 034 398 RCS de NANTERRE

Zone Aéroportuaire CS Nestlé Waters Ser - GARONS (30128)

Mode	Référence cadastrale			Num. du plan	Emprise		Reste		Observations (Surfaces en m ² ou ca)
	Sect.	N°	Nature		Lieu-Dit	Surface	N°	Surface	
	AO	346	TERRE	La Servie	2 052	4	346	2 052	
	AO	344	TERRE	La Servie	180	5	344	180	
	AO	342	TERRE	La Servie	102	6	342	102	
	AO	340	TERRE	La Servie	88	7	340	88	
	AO	338	TERRE	La Servie	134	8	338	134	
	AO	336	TERRE	La Servie	178	9	336	178	
							Total	2 734	

30/01/2020

Vu pour être annexé à mon arrêté de ce jour
à Nantes, le 6 FEV. 2020

Pour le Maire,
le secrétaire général

François LALANNE

ETAT PARCELLAIRE

Liste des propriétaires

AAPO6 - CNM EP4 - COMMUNE DE CODOGNAN (30)

CODOGNAN

Origine de propriété

Les biens immobiliers objet des présentes appartiennent au comparant par suite des faits et actes suivants :

En ce qui concerne la parcelle section AO n°346 issue de AO 299 issue de AO 222 issue de la réunion de C 333 à 338 :

Parcelle C 335 et 336 :

Acquisition suivant acte reçu par Maître VIALLAT Notaire à MONTPELLIER en date du 16 juin 1972 publié au service de la publicité foncière de NIMES 1 le 7 juillet 1972 volume 38 n°9

Parcelle C 333, 334, 337 et 338 :

Acquisition suivant acte reçu par Maître PLANTIER Notaire à VERGEZE en date du 12 juillet 1972 publié au service de la publicité foncière de NIMES 1 le 5 septembre 1972 volume 40 n°437

En ce qui concerne la parcelle cadastrée section AO 340 issue de AO 287 issue de AO 213 issue de AO 87 issue de C 345 :

Acquisition suivant acte reçu par Maître PLANTIER Notaire à VERGEZE en date du 06 février 1989 publié au service de la publicité foncière de NIMES 1 le 7 mars 1989 volume 424 n°172.

En ce qui concerne la parcelle cadastrée section AO 342 issue de AO 291 issue de AO 216 issue de AO 88 issue de C 344 :

Acquisition suivant acte reçu par Maître PLANTIER Notaire à VERGEZE en date du 11 avril 1989 publié au service de la publicité foncière de NIMES 1 le 9 mai 1989 volume 429 n°34.

En ce qui concerne la parcelle section AO n°336 issue de AO 279 issue de AO 207 issue de AO 85 issue C 347 :

Acquisition suivant acte reçu par Maître VIALLAT Notaire à MONTPELLIER en date du 10 novembre 1989 publié au service de la publicité foncière de NIMES 1 le 19 décembre 1989 volume 445 n°94.

En ce qui concerne la parcelle cadastrée section AO 338 issue de AO 283 issue de AO 209 issue de AO 86 issue de C 346 :

Acquisition suivant acte reçu par Maître PLANTIER Notaire à VERGEZE en date des 6 et 9 mars 1992 publié au service de la publicité foncière de NIMES 1 le 01 avril 1992 volume 1992P n°3334.

30/01/2020

VU pour être annexé à
non arrêté de ce jour

Nîmes, le 6 FEV. 2020

Pour le Préfet,
le secrétaire général

François LALANNE

ETAT PARCELLAIRE

Liste des propriétaires

AAP06 - CNM EP4 - COMMUNE DE CODOGNAN (30)

CODOGNAN

Origine de propriété

En ce qui concerne la parcelle cadastrée section AO 344 issue de AO 219 issue de AO 89 issue de C 343 :
Echange suivant acte reçu par Maître PLANTIER Notaire à VERGEZE en date du 19 novembre 1992 publié au service de la publicité foncière de NIMES 1 le 8 décembre 1992 volume 1992P n°11381.

Lors de l'enquête parcellaire le propriétaire concerné n'a pas satisfait aux obligations visées par l'article R 131-7 du Code de l'Expropriation (Art.5 du décret n°55-22 du 4 janvier 1955).

30/01/2020

vu pour être annexé à
mon arrêté de ce jour
Nîmes, le ~~6~~ **6** FEV 2020

Pour le Préfet,
le secrétaire général

François LALANNE

ETAT PARCELLAIRE

Liste des propriétaires

AAPO6 - CNM EP4 - COMMUNE DE COGOGNAN (30)

CODOGNAN

PROPRIETE 00005 PROPRIETAIRE REEL (Personne physique) ou SON REPRESENTANT (Personne morale)

PROPRIETAIRE
 - Monsieur RAVETTI François Henri, Chef de produits
 né le 01/04/1963 à PARIS 18 (75)
 époux de Madame LAMBERT Frédérique
 marié le 01/12/1990 à L'ISLE SUR LA SORGUE (84)
 demeurant 2 Lotissement Clos des Nevons - L'ISLE SUR LA SORGUE (84800)

Mode	Référence cadastrale			Num. du plan	Emprise		Reste		Observations (Surfaces en m² ou ca)
	Sect.	N°	Nature		Lieu-Dit	Surface	N°	Surface	
AO	316	TERRE	Fabriargues	10 548	20	20	349	10 524	
					350	4			
					351	24			
					Total				

Origine de propriété

Le bien immobilier objet des présentes appartient au comparant par suite des faits et actes suivants :

Donation suivant acte reçu par Maître VIDAL Notaire à LA GRAND COMBE en date du 22 décembre 2007 publié au service de la publicité foncière de NIMES le 15 février 2008 volume 2008P n°2224.

30/01/2020

Vu pour être annexé à mon arrêté de ce jour Nîmes, le - 6 FEV 2020

Pour le Préfet,
 le secrétaire général

François LALANNE

ETAT PARCELLAIRE

Liste des propriétaires

AAPO6 - CNM EP4 - COMMUNE DE CODOGNAN (30)

CODOGNAN

PROPRIETE 00006 PROPRIETAIRE REEL (Personne physique) ou SON REPRESENTANT (Personne morale)

PROPRIETAIRE
 - Monsieur JULIEN Jean-Philippe Nicolas, profession inconnue
 né le 28/06/1976 à NIMES (30)
 époux de Madame BOUVIER Magali Margaretha Olivia
 marié le 04/08/2006 à CODOGNAN (30)
 demeurant Mas Joncante Route du Cailar - CODOGNAN (30920)

Mode	Référence cadastrale			Num. du plan	Emprise		Reste		Observations (Surfaces en m ² ou ca)
	Sect. AO	N°	Nature		Lieu-Dit	Surface	N°	Surface	
		319	TERRE	Fabriargues	124	60	60	355	64
						354 Total	60		

Origine de propriété

Le bien immobilier objet des présentes appartient au comparant par suite des faits et actes suivants :

Acquisition suivant acte reçu par Maître CUILLE Notaire à MILHAUD en date du 23 janvier 2015 publié au service de la publicité foncière de NIMES 1 le 03 février 2015 volume 2015P n°1189.

Lors de l'enquête parcellaire le propriétaire concerné n'a pas satisfait aux obligations visées par l'article R 131-7 du Code de l'Expropriation (Art.5 du décret n°55-22 du 4 janvier 1955).

Total commune	3 070
Total général	3 070

SCRIBE Acquisition ©

30/01/2020

Vu pour être annexé à
 l'arrêté de ce jour
 en date du 6 FEV. 2020

Pour le Préfet,
 le secrétaire général

François LALANNE

ETAT PARCELLAIRE

30/01/2020

Liste des propriétaires

AAP07 - CNM EP4 - COMMUNE DE GALLARGUES-LE-MONTUEUX (30)

GALLARGUES LE MONTUEUX

vu pour être annexé à
mon arrêté de ce jour

Nîmes, le ~~30/01/2020~~
- 6 FEV 2020

Pour le Préfet,
Le secrétaire général

François ALANNE

PROPRIETE 00001 PROPRIETAIRE REEL (Personne physique) ou SON REPRESENTANT (Personne morale)
PROPRIETAIRE
 - COMMUNE DE GALLARGUES-LE-MONTUEUX
 Représentée par son Maire
 commune
 Inscrite au répertoire SIRENE sous le numéro : 213 001 233
 Hôtel de Ville Place du Coudouille - GALLARGUES-LE-MONTUEUX (30660)

Mode	Référence cadastrale			Num. du plan	Emprise		Reste		Observations (Surfaces en m² ou ca)
	Sect.	N°	Nature		Lieu-Dit	Surface	N°	Surface	
AX		196	CH	Moulin Roupt	825	207	204	208	274
						Total	204	209	347

Origine de propriété

Le bien immobilier objet des présentes appartient au comparant par suite des faits et actes suivants :

Pour partie (C649) :
 Acquisition suivant acte reçu par maître PLANTIER Notaire à VERGEZE en date du 3 mai 2000 publié au service de la publicité foncière de NIMES 1 le 20 juin 2000 volume 2000P n°7038.

Pour partie (C 1565) et pour partie (C 2049) :
 Par suite de faits et actes antérieurs à 1956.

Pour partie (C 2065) issue de C 1405 :
 Par suite de faits et actes antérieurs à 1956.

30/01/2020

ETAT PARCELLAIRE
Liste des propriétaires

AAP07 - CNM EP4 - COMMUNE DE GALLARGUES-LE-MONTUEUX (30)

GALLARGUES LE MONTUEUX

PROPRIETE 00002 PROPRIETAIRE REEL (Personne physique) ou SON REPRESENTANT (Personne morale)

PROPRIETAIRE
- COMMUNE DE GALLARGUES-LE-MONTUEUX
Représentée par son Maire
commune
Inscrite au répertoire SIRENE sous le numéro : 213 001 233
Hôtel de Ville Place du Coudouille - GALLARGUES-LE-MONTUEUX (30660)

pour être annexé à
mon arrêté de ce jour
Vignes, le **- 6 FEV. 2020**

Pour le Préfet,
le secrétaire général

François LAUNANNE

Mode	Référence cadastrale				Num. du plan	Emprise		Reste		Observations (Surfaces en m² ou ca)
	Sect.	N°	Nature	Lieu-Dit		Surface	N°	Surface	N°	
	AX	DP1	CHE	BRANDOUIN	104	210	104			
	AX	DP2	CHE	CHEMIN DE LUNEL	423	211	423			
	AX	DP3	CHE	BRANDOUIN	281	212	281			
	AY	DP4	CHE	LASCOMBES	261	163	261			
						Total	1 069			AY163 - DMPC Numéroté mais non publié

Origine de propriété

Les biens immobiliers objet des présentes sont issus du domaine public.

ETAT PARCELLAIRE

Liste des propriétaires

AAP07 - CNM EP4 - COMMUNE DE GALLARGUES-LE-MONTEUX (30)

GALLARGUES LE MONTEUX

PROPRIETE 00006 PROPRIETAIRE REEL (Personne physique) ou SON REPRESENTANT (Personne morale)

PROPRIETAIRE

- Monsieur DEFFERRE Hervé Jérôme, viticulteur
né le 28/02/1981 à NIMES (30)
célibataire majeur, déclarant ne pas avoir conclu de pacte civil de solidarité.
demeurant 13 rue Jean Berard - GALLARGUES-LE-MONTEUX (30660)

Mode	Référence cadastrale			Num. du plan	Emprise		Reste		Observations (Surfaces en m ² ou ca)
	Sect.	N°	Nature		Lieu-Dit	Surface	N°	Surface	
AY	138	CH.FR	LASCOMBES	254	138	254			
AY	139	CH.FR	LASCOMBES	1 084	139	1 084			
AT	221	CH.FR	PETE	2 857	221	2 857			
AT	211	VIGNE	Pete	16	211	16			
					Total	4 211			

Origine de propriété

Les biens immobiliers objet des présentes appartiennent au comparant par suite des faits et actes suivants :

Donation suivant acte reçu par Maître ROUX Notaire à LA GRANDE MOTTE en date du 12 février 2010 publié au service de la publicité foncière de NIMES 1 le 10 mars 2010 volume 2010P n°2729.

30/01/2020

vu pour être annexé à
mon arrêté de ce jour
à Nîmes, le

- 6 FEV 2020
Pour le Préfet,
le secrétaire général

François LALANNE

ETAT PARCELLAIRE

Liste des propriétaires

AA07 - CNM EP4 - COMMUNE DE GALLARGUES-LE-MONTUEUX (30)

GALLARGUES LE MONTUEUX

PROPRIETE 00007	PROPRIETAIRE REEL (Personne physique) ou SON REPRESENTANT (Personne morale)
INDIVISAIRE	
- Madame BOSC Marie France Lucienne, retraitée née le 24/08/1940 à SAINT GENIES DE MOURGUES (34) veuve en uniques nocés de Monsieur Gérard MICHEL, demeurant 8 rue Isaac Berard - GALLARGUES-LE-MONTUEUX (30660)	
INDIVISAIRE	
- Monsieur MIALET Yvan Léo, retraité né le 05/02/1932 à NIMES (30) époux de Madame MICHEL Huguette Claudia marié le 16/08/1958 à GALLARGUES LE MONTUEUX (30) demeurant 15 rue du Porquerieu - GALLARGUES-LE-MONTUEUX (30660)	
INDIVISAIRE	
- Madame MICHEL Edith Anne-Marie, retraitée née le 01/08/1947 à GALLARGUES LE MONTUEUX (30) épouse de Monsieur JOURDAN Christian Louis mariée le 29/03/1969 à SAINT LAURENT D'AIGOUZE (30) demeurant 53 rue Francois Valette - SAINT-LAURENT-D AIGOUZE (30220)	
INDIVISAIRE	
- Monsieur MICHEL Hugues , employé né le 17/11/1962 à LUNEL (34) époux de Madame NERCE Yvette Jacqueline Renée marié le 25/11/1995 à CODOGNAN (30) demeurant 8 Lotissement Les Muriers - CODOGNAN (30920)	
INDIVISAIRE	
- Madame MICHEL Martine Sylvie, retraitée née le 27/08/1958 à AVIGNON (84) épouse de Monsieur DESOMBRE Jacques Gilles Arthur mariée le 08/07/1978 à AVIGNON (84)	

30/01/2020

vu pour être annexé à
mon arrêté de ce jour
à Paris, le ~~06~~ ~~FEV.~~ 2020

Pour le Préfet,
le secrétaire général

François LALANNE

ETAT PARCELLAIRE

Liste des propriétaires

AAP07 - CNM EP4 - COMMUNE DE GALLARGUES-LE-MONTUEUX (30)

GALLARGUES LE MONTUEUX

demeurant Quartier Saint Mitre 806 Chemin de Fontfiguiere - AIX EN PROVENCE (13090)

INDIVISAIRE DECEDEE

- Madame MICHEL Simone Marie Melanie, retraitée née le 22/09/1920 à ALES (30)
- épouse de Monsieur SCOFFONI Henri Jacques mariée le 15/09/1953 à PARIS 13 (75)
- demeurant Lotissement Le Maupieu - GALLARGUES-LE-MONTUEUX (30660)
- **Décédée à NIMES le 21 novembre 2005.**

HERTIER PRESUME DE MADAME SIMONE MICHEL DECEDE

- Monsieur SCOFFONI Henri Jacques, retraité né le 28/10/1928 à LYON (69)
- Veuf en premières noces et non remarié de Madame Simone Marie Mélanie MICHEL.
- demeurant Lotissement Le Maupieu - GALLARGUES LE MONTUEUX (30660)
- **Décédé le 03/08/2006 à Gallargues le Montueux.**

HERTIER PRESUME DE HENRI ET SIMONE SCOFFONI

- Monsieur SCOFFONI Jean-Louis né à DATE TE LIEU DE NAISSANCE INCONNUE demeurant 7 rue des Amandiers - GALLARGUES LE MONTUEUX (30660)

HERTIERE PRESUMEE DE CLAUDE MICHEL

- Madame MICHEL Valérie, sans profession née le 03/08/1965 à NIMES (30)
- célibataire majeure, déclarant ne pas avoir conclu de pacte civil de solidarité.
- demeurant 91 Grand Rue - AIGUES VIVES (30670)

HERTIERE PRESUMEE DE CLAUDE MICHEL

- Madame MICHEL Mariène, Assistante de recherche née le 30/08/1971 à LUNEL (34)
- épouse de Monsieur LIU Jiahui mariée le 15/01/2011 à GENEVE (SUISSE)
- demeurant 263 route de Mouille - NEYDENS (74160)

30/01/2020

vu pour être annexé à
mon arrêté de ce jour
Nîmes, le ~~6 FEV. 2020~~
Pour le Préfet,
le secrétaire général

François LALANNE

ETAT PARCELLAIRE
Liste des propriétaires

30/01/2020

vu pour être annexé à
mon arrêté de ce jour
Nîmes, le ~~16~~ **6** FEV. 2020

Pour le Préfet,
le secrétaire général
François LAMASSE

AAP07 - CNM EP4 - COMMUNE DE GALLARGUES-LE-MONTUEUX (30)

GALLARGUES LE MONTUEUX

HERITIERE PRESUMEE DE CLAUDE MICHEL
- Madame LAZARO Consuelo , retraitée
née le 11/08/1939 à CHIVA (ESPAGNE)
veuve en uniques noces de Monsieur Claude Gérard MICHEL.
demeurant 11 chemin de la Chenevière - GALLARGUES LE MONTUEUX (30660)

Mode	Référence cadastrale			Num. du plan	Emprise		Reste		Observations (Surfaces en m ² ou ca)
	Sect.	N°	Nature		Lieu-Dit	Surface	N°	Surface	
	AT	215	CH.FE	PETE	574	15	215	574	
	AT	188	T	PETE	23	16	188	23	
	AT	223	CH.FE	PETE	168	17	223	168	
							Total	765	

Origine de propriété

Les biens immobiliers appartiennent aux comparants par suite des faits et actes suivants :

En ce qui concerne Madame Marie BOSC :

Attestation de propriété immobilière suivant acte reçu par Maître VILLAT Notaire à AUBAIS en date du 24 mars 1997 publié au service de la publicité foncière de NIMES 1 le 10 avril 1997 volume 97P n°3829.

Attestation de propriété immobilière suivant acte reçu par Maître DAVID Notaire à NIMES le 19 mars 2001 publié au service de la publicité foncière de NIMES 1 les 16 mai et 01 août 2001 volume 2001P n°5677.

Attestation rectificative suivant acte reçu par Maître DAVID Notaire à NIMES le 13 juillet 2001 publié au service de la publicité foncière de NIMES 1 le 1 août 2001 volume 2001P n°9144.

Partage suivant acte reçu par Maître DAVID Notaire à NIMES le 19 mars 2001 publié au service de la publicité foncière de NIMES 1 le 01 août 2001 volume 2001P n°5678.

ETAT PARCELLAIRE

Liste des propriétaires

AAP07 - CNM EP4 - COMMUNE DE GALLARGUES-LE-MONTEUX (30)

GALLARGUES LE MONTUEUX

Origine de propriété

Attestation de propriété suivant acte reçu par Maître GOLO VASSAL Notaire à AIMARGUES en date du 14 avril 2016 publié au service de la publicité foncière de NIMES le 11 mai 2016 volume 2016P n°4706.

Attribution aux termes d'un acte contenant partage de communauté et de succession suivant acte reçu par Maître GOLO VASSAL Notaire à AIMARGUES en date du 14 avril 2016 publié au service de la publicité foncière de NIMES le 11 mai 2016 volume 2016P n°4716.

En ce qui concerne Monsieur Yvon MIALET :

Attestation de propriété suivant acte reçu par Maître ROQUEFEUIL Notaire à AUBAIS en date du 14 octobre 2013 publié au service de la publicité foncière de NIMES 1 le 06 novembre 2013 volume 2013P n°10686.

Attestation rectificative suivant acte reçu par Maître ROQUEFEUIL Notaire à AUBAIS en date 20 mars 2014 publié au service de la publicité foncière de NIMES 1 le 11 avril 2014 volume 2014P n°3748.

En ce qui concerne Madame Martine MICHEL :

Attestation de propriété suivant acte reçu par Maître GOLA VASSAL Notaire à AIMARGUES en date du 18 février 2011 publié au service de la publicité foncière de NIMES 1 le 13 avril 2011 volume 2011P n°4581.

En ce qui concerne Monsieur Hugues MICHEL :

Attestation de propriété immobilière suivant acte reçu par Maître VILLAT Notaire à AUBAIS en date du 24 mars 1997 publié au service de la publicité foncière de NIMES 1 le 10 avril 1997 volume 97P n°3829.

Attestation de propriété immobilière suivant acte reçu par Maître DAVID Notaire à NIMES le 19 mars 2001 publié au service de la publicité foncière de NIMES 1 les 16 mai et 01 août 2001 volume 2001P n°5677.

Attestation rectificative suivant acte reçu par Maître DAVID Notaire à NIMES le 13 juillet 2001 publié au service de la publicité foncière de NIMES 1 le 1 août 2001 volume 2001P n°9144.

Partage suivant acte reçu par Maître DAVID Notaire à NIMES le 19 mars 2001 publié au service de la publicité foncière de NIMES 1 le 01 août 2001 volume 2001P n°5678.

30/01/2020

Vu pour être annexé à
mon arrêté de ce jour

Nîmes, le ~~06 FÉV. 2020~~

Pour le Préfet,
le secrétaire général

François ALANNE

ETAT PARCELLAIRE

Liste des propriétaires

30/01/2020

ne peut être annexé à
non arrêté de ce jour
Nîmes, le ~~10~~ 09 FEV 2020

Pour le Préfet,
le secrétaire général
François LILIANNE

AAP07 - CNM EP4 - COMMUNE DE GALLARGUES-LE-MONTEUX (30)

GALLARGUES LE MONTEUX

Origine de propriété
En ce qui concerne Madame Simone MICHEL : Attestation de propriété immobilière suivant acte reçu par Maître VIALLAT Notaire à AUBAIS en date du 29 février 1988 publié au service de la publicité foncière de NIMES 1 le 14 avril 1988 volume 402 n°86.
Attestation de propriété immobilière suivant acte reçu par Maître DAVID Notaire à NIMES le 19 mars 2001 publié au service de la publicité foncière de NIMES 1 les 16 mai et 01 août 2001 volume 2001P n°5677.
Attestation rectificative suivant acte reçu par Maître DAVID Notaire à NIMES le 13 juillet 2001 publié au service de la publicité foncière de NIMES 1 le 1 août 2001 volume 2001P n°9144.
Partage suivant acte reçu par Maître DAVID Notaire à NIMES le 19 mars 2001 publié au service de la publicité foncière de NIMES 1 le 01 août 2001 volume 2001P n°5678.
En ce qui concerne Madame Edith MICHEL : Attestation de propriété suivant acte reçu par Maître BRISARD Notaire à AIMARGUES en date du 28 novembre 2001 publié au service de la publicité foncière de NIMES 1 le 17 janvier 2002 volume 2002P n°679.
<i>Lors de l'enquête parcellaire le(s) propriétaire(s) concerné(s) n'(ont) pas (tous) satisfait aux obligations visées par l'article R 131-7 du Code de l'Expropriation (Art.5 du décret n°55-22 du 4 janvier 1955).</i>
<i>Application de l'article 82 de décret n°55-1350 du 14 octobre 1955 modifié, conformément aux dispositions de l'article R 132-2 du code de l'expropriation : - Succession inconnue de Madame Simone SCOFFONI</i>

Total commune	6 249
---------------	-------

Total général	6 249
---------------	-------

SCRIBE Acquisition ©

ETAT PARCELLAIRE

Liste des propriétaires

AAP25 - CNM EP4 - COMMUNE DE VERGEZE (30)

VERGEZE

PROPRIETE 00003 PROPRIETAIRE REEL (Personne physique) ou SON REPRESENTANT (Personne morale)

PROPRIETAIRE DECEDE

- Monsieur DELRANC Paul Maurice Henri, retraité
né le 17/02/1931 à VERGEZE (30)

époux de Madame GAL Josiane Thérèse
marié le 25/02/1991 à SAINTES MARIES DE LA MER (13)
demeurant Par Maître Plantier 27 Rue Neuve - VERGEZE (30310)
Décédé à VERGEZE le 27 juin 2018.

HERITIERE PRESUMEE

- Madame GAL Josiane Thérèse, retraitée
née le 31/05/1945 à BIRTOUTA (Algérie)
veuve en premières noces et non remariée de Monsieur Paul Maurice Henri DELRANC.
demeurant 772 avenue du Pic - VERGEZE (30310)

HERITIER PRESUME

- Monsieur DELRANC Jean-Luc, profession inconnue
né date et lieu de naissance inconnus
demeurant 123 Impasse du Muscat - MUS (30121)

vu pour être annexé à
mon arrêté de ce jour
le 6 FEV 2020
Pour le Préfet,
le secrétaire général

François ALANNE

30/01/2020

Mode	Référence cadastrale				Num. du plan	Emprise		Reste		Observations (Surfaces en m ² ou ca)
	Sect.	N°	Nature	Lieu-Dit		N°	Surface	N°	Surface	
AW	240	VIGNE	NEGADIS		6	300	157	299	4 706	
AW	242	VIGNE	NEGADIS		7	298	129	297	1 794	
						Total	286			

ETAT PARCELLAIRE
Liste des propriétaires

AAP25 - CNM EP4 - COMMUNE DE VERGEZE (30)

VERGEZE

Origine de propriété

Les biens immobiliers objet des présentes appartiennent au comparant par suite des faits et actes suivants :

En ce qui concerne la parcelle cadastrée section AW n°240 :

Acquisition suivant acte reçu par Maître BLATIERE DUMAS notaire à la GRANDE COMBE en date du 06 mars 1998 publié au service de la publicité foncière de NIMES 1 le 7 mai 1998 volume 1998P n°4941.

Attestation rectificative suivant acte reçu par Maître PLANTIER notaire à la VERGEZE en date du 09 octobre 2014 publié au service de la publicité foncière de NIMES 1 le 30 octobre 2014 volume 2014P n°10166.

En ce qui concerne la parcelle cadastrée section AW n°242 :

Acquisition suivant acte reçu par Maître PLANTIER notaire à la VERGEZE en date du 15 décembre 1993 publié au service de la publicité foncière de NIMES 1 le 21 décembre 1993 volume 1993P n°11496.

Attestation rectificative suivant acte reçu par Maître PLANTIER notaire à la VERGEZE en date du 09 octobre 2014 publié au service de la publicité foncière de NIMES 1 le 30 octobre 2014 volume 2014P n°10166.

Lors de l'enquête parcellaire les propriétaires concernés n'ont pas satisfait aux obligations visées par l'article R 131-7 du Code de l'Expropriation (Art.5 du décret n°55-22 du 4 janvier 1955).

*Application de l'article 82 de décret n°55-1350 du 14 octobre 1955 modifié, conformément aux dispositions de l'article R 132-2 du code de l'expropriation :
- Succession inconnue de Monsieur Paul DELRANC*

Total commune 286

Total général 286

SCRIBE Acquisition ©

30/01/2020

vu pour être annexé à
mon arrêté de ce jour

Nîmes, le

- 6 FEV. 2020

Pour le Préfet,
le secrétaire général

François LALANNE

ETAT PARCELLAIRE

30/01/2020

Liste des propriétaires

AAP26 - CNM EP4- COMMUNE VESTRIC ET CANDIAC (30)

VESTRIC ET CANDIAC

PROPRIETE 00002 PROPRIETAIRE REEL (Personne physique) ou SON REPRESENTANT (Personne morale)

PROPRIETAIRE
- GRTGAZ

Représenté par son Directeur Général, Monsieur Thierry TROUVE

Société Anonyme

Immatriculée au registre du commerce et des sociétés sous le numéro : 440 117 620 RCS NANTERRE

Immeuble Bora 6 Rue Raoul Nordling - BOIS COLOMBES CEDEX (92277)

Mode	Référence cadastrale			Num. du plan	Emprise		Reste		Observations (Surfaces en m ² ou ca)
	Sect.	N°	Nature		Lieu-Dit	Surface	N°	Surface	
AZ	58	CH	La Plantade		6 552	3			
							96	98	
							Total	97	
								817	
								1 274	

Origine de propriété

Les biens immobiliers objet des présentes appartiennent à la comparante par suite des faits et actes suivants :

Acquisition suivant acte reçu par Maître PLANTIER Notaire à VERGEZE en date du 15 novembre 1972 publiée au service de la publicité foncière de NIMES 1 le 28 novembre 1972 volume 46 n°85

Acquisition suivant acte reçu par Maître PLANTIER Notaire à VERGEZE en date du 20 novembre 1978 publiée au service de la publicité foncière de NIMES 1 le 5 décembre 1978 volume 180 n°75

Lors de l'enquête parcellaire le propriétaire concerné n'a pas satisfait aux obligations visées par l'article R 131-7 du Code de l'Expropriation (Art.5 du décret n°55-22 du 4 janvier 1955).

Total commune 4 461

Total général 4 461

SCRIBE Acquisition ©

vu pour être annexé à
non arrêté de ce jour
Nîmes, le - 6/FEV-2020

Pour le Préfet,
le secrétaire général

François LALANNE